

2026

Proposition de programme

LFA / DFG

Français langue du partenaire

Classes de 2^{nde}, 1^{ère} et terminale

Sommaire

1. Idées directrices	2
1.1. Finalités éducatives	2
1.2. Objectifs.....	3
1.3. Enjeux méthodologiques.....	6
1.4. Evaluation	16
2. Progression	17
2.1. Axes thématiques.....	17
2.2. Progression et compétences pour la classe de 2^{nde}	20
Cultures de référence : La France et l'Allemagne dans le contexte européen	20
Expériences de vie et exploration du monde : évolution des modes de vie.....	21
Quotidien et monde du travail : L'individu dans la société.....	22
2.3. Progression et compétences pour les classes de 1^{ère} et terminale	22
Premier semestre : Les cultures de référence	23
Deuxième semestre : Vie et expériences des adolescents	23
Troisième semestre : Vie quotidienne et vie professionnelle	24
Quatrième semestre : Enjeux globaux.....	24
2.4. Vision synoptique des compétences de culture démocratique	26
3. Listes des verbes consignes.....	27

1. Idées directrices

1.1. Finalités éducatives

L'enseignement du français en classes de seconde, première et terminale contribue de manière significative à la maîtrise de la langue, de la littérature et des médias chez les élèves et favorise leur développement personnel, culturel et social. Il implique une compréhension nuancée de la langue comme moyen de communication, de réflexion et d'expression esthétique.

Dans le contexte des lycées franco-allemands, la perspective interculturelle revêt une importance particulière : les élèves réfléchissent à leur propre identité culturelle, s'immergent dans la langue et la culture du pays partenaire et acquièrent des compétences essentielles à la vie dans une Europe multilingue et démocratique. L'enseignement de la « langue du partenaire » contribue de manière significative et explicite à la promotion d'une culture démocratique partagée et au développement des compétences qui y sont associées (cf. 2.4).

Apprendre dans la langue du partenaire

Dans un monde globalisé, les langues revêtent une importance particulière. L'enseignement des langues offre aux élèves la possibilité de s'immerger dans les langues et les cultures, tant au sein de leur propre sphère d'expérience qu'au-delà. Le développement des compétences linguistiques et interculturelles est une mission transversale pour l'école et la société, ce qui est particulièrement manifeste dans l'enseignement des langues vivantes. Par conséquent, le développement du plurilinguisme individuel et des compétences discursives associées doit être encouragé et enrichi dans le cadre de l'enseignement scolaire, en tenant compte de la diversité linguistique et culturelle des élèves.

En classes de première et de terminale des lycées franco-allemands, les élèves approfondissent leurs connaissances socioculturelles, découvrent les spécificités de la sphère linguistique et culturelle française et les comparent à leur propre vécu.

En apprenant le français, les élèves découvrent un nouveau système linguistique, riche de moyens d'expression et de structures propres, et apprennent à comprendre la langue étrangère et à s'exprimer avec nuance. À travers la lecture de textes variés en français, ils appréhendent la fonction et les effets du langage. Ils acquièrent ainsi les bases nécessaires à la compréhension d'une autre communauté linguistique et les prérequis d'une compétence communicative interculturelle. Ils développent une plus grande conscience des procédés linguistiques et artistiques, acquièrent un sens esthétique et sont inspirés pour créer leur propre langue. De plus, l'apprentissage du français favorise la compréhension des structures linguistiques, l'utilisation créative de la langue, la mémoire et la concentration, ainsi que l'apprentissage progressif, l'assiduité et la persévérance. Une étroite collaboration avec la section d'allemand est importante pour la réflexion linguistique et l'analyse des textes, notamment en littérature. Une collaboration avec les disciplines artistiques est recommandée pour le travail avec les médias audiovisuels. Des liens existent également avec les sciences sociales et les sciences dures : lors de l'analyse de textes documentaires en français, les élèves conjuguent leurs compétences linguistiques à des connaissances spécifiques du sujet.

Compétence interculturelle

La compétence interculturelle occupe une place centrale dans l'enseignement du français dans les établissements secondaires franco-allemands. Elle repose sur l'interaction entre connaissances, attitudes et prise de conscience, et est approfondie, encouragée et développée en classes de première et de terminale. L'objectif de l'enseignement du français comme langue partenaire est la compréhension et

l'action, tout en amenant les élèves à réfléchir sur leur propre bagage culturel et social. Les élèves perçoivent les valeurs, les normes et les perspectives partagées, similaires et différentes. L'interaction entre la compétence communicative fonctionnelle, la conscience linguistique et les compétences d'apprentissage des langues, ainsi que l'analyse de textes et médias, permet aux élèves d'adapter leur communication à la situation et à leur public, et d'interpréter des textes en français en tenant compte des influences culturelles.

Dans le cadre des lycées franco-allemands, les situations de médiation interculturelle sont appelées à jouer un rôle important, même si elles peuvent être largement abordées par le biais de la langue elle-même :

- Médiation de textes : Interprétation de textes, adaptation de textes, analyse de films, critique théâtrale, résumé, revue de presse, compte rendu d'un événement culturel, simplification de textes scientifiques, etc.
- Médiation de concepts : Animer un travail de groupe, diriger un projet commun, mener une discussion, contribuer à la recherche de consensus/de solutions, animer un café littéraire, organiser une conférence, etc.
- Médiation de la communication : Organiser des projets interculturels, jouer le rôle de médiateur, faciliter la circulation de l'information, développer des outils linguistiques pour la résolution des conflits au sein de l'équipe, présenter un intervenant, mener une campagne d'information, adapter le mode de communication à un groupe cible spécifique, etc.

1.2. Objectifs

Compétence communicative fonctionnelle

Jusqu'à la fin du secondaire supérieur, le développement des compétences communicatives fonctionnelles est primordial. Les langues standard, les registres, les variétés et les accents, qui n'entravent généralement pas la compréhension, servent de repères linguistiques. Conformément au CECR, les sous-compétences sont listées séparément, mais elles sont intégrées dans la pratique.

Les élèves développent leurs compétences communicatives en compréhension orale (et visuelle), en compréhension écrite, en expression orale et écrite, ainsi qu'en médiation. Ils acquièrent une utilisation nuancée et appropriée des ressources linguistiques pertinentes (vocabulaire, grammaire, prononciation/intonation et orthographe). Ces ressources complètent les contenus et doivent toujours être envisagées dans le cadre de l'acquisition de connaissances thématiques, de stratégies de communication et de compétences interculturelles.

Education à l'analyse de textes et médias

L'analyse des textes et médias est approfondie au lycée et appliquée à des textes informatifs complexes, des textes littéraires et divers médias. Elle englobe la capacité de comprendre, d'interpréter et d'expliquer de manière raisonnée des textes, en tenant compte de leurs contextes historique et social. Compétence intégrative, l'analyse des textes et médias dépasse les compétences fonctionnelles (p. ex. la compréhension écrite et orale/audiovisuelle) en intégrant les connaissances acquises à l'école et hors de l'école dans le processus d'analyse et d'interprétation. L'analyse des textes et médias (p. ex. textes littéraires, films, articles de presse, textes informatifs), ainsi que la production de ses propres textes et la réflexion sur ses propres processus de réception et de production, sont valorisées dans l'enseignement des langues étrangères au lycée. De même, l'utilisation des médias numériques est

approfondie et fait l'objet d'une réflexion dans l'enseignement du français langue partenaire en première et terminale.

Compétences numériques liées à la discipline

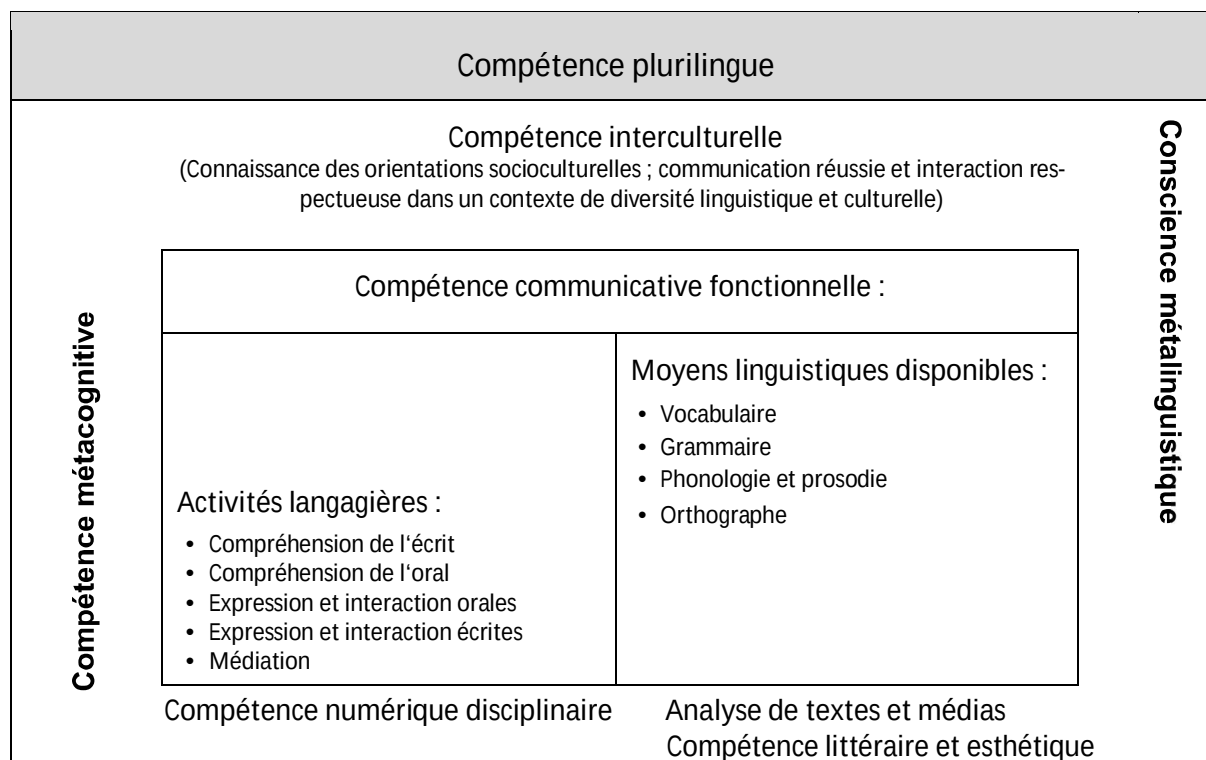
Dans l'enseignement et l'apprentissage du français comme langue partenaire, les spécificités disciplinaires s'allient aux compétences numériques générales. La numérisation, et notamment l'intelligence artificielle, ouvre de nouvelles perspectives pour la communication en langue étrangère et multilingue, des aspects qu'il convient d'aborder et d'exploiter en classe. Les outils numériques existants, tels que les plateformes d'apprentissage en ligne, sont utilisés à la fois pour accompagner l'apprentissage linguistique des élèves et pour faciliter la communication. Leurs capacités et leur pertinence sont examinées et discutées en classe, une attention particulière étant portée aux dimensions culturelles de la communication. Les élèves explorent le potentiel et les limites des outils numériques et apprennent à les utiliser de manière responsable. La maîtrise de l'IA englobe trois dimensions : la compréhension du fonctionnement de la technologie (dimension technique), son application rationnelle (dimension pratique) et l'analyse critique de ses effets (dimension humaine). Ces trois dimensions doivent être abordées dans le cours de langue partenaire afin que les élèves apprennent à utiliser l'IA de manière responsable et efficace.

Compétences métalinguistiques et métacognitives

Les compétences métalinguistiques et métacognitives, en tant que compétences transversales, favorisent la réussite de l'apprentissage du français comme langue partenaire dans tous les domaines de compétences.

La conscience linguistique implique la perception consciente et la réflexion sur la communication médiée par le langage, notamment les moyens d'expression et les procédés stylistiques, les variantes linguistiques, le style et le registre. Les élèves perçoivent consciemment les influences socioculturelles de la langue et développent une sensibilité à leur propre style de communication. Le contexte culturel et politique ainsi que la fonction des langues font également l'objet d'une réflexion en classe. De plus, le multilinguisme des élèves constitue une ressource qui soutient la réflexion linguistique et favorise la compétence interculturelle.

La compétence en apprentissage des langues (savoir-apprendre) est approfondie et développée au cours du secondaire supérieur. Elle représente la capacité de gérer de manière autonome son propre processus d'apprentissage des langues et de le soutenir par l'application de méthodes et de stratégies d'apprentissage adaptées individuellement. Les élèves apprennent à évaluer leur propre compétence linguistique et à développer un large éventail de stratégies pour un apprentissage réflexif des langues. Là encore, le multilinguisme existant joue un rôle important et devrait être activement mis à profit dans le processus d'apprentissage des langues.



Développement de compétences

Au lycée, l'objectif principal du français langue partenaire est l'activation, la consolidation et l'enrichissement continus des connaissances acquises. Plus particulièrement, la compréhension écrite et orale, l'expression écrite et orale, ainsi que la médiation, sont développées. Les cours visent à favoriser la progression des apprentissages par le développement continu des compétences. Ce développement s'accompagne de problématiques sociales issues des cultures de référence respectives. Celles-ci offrent des points de départ pour des situations de communication authentiques, motivantes et pertinentes pour le quotidien des élèves. Le contenu peut également servir à la préparation aux études supérieures.

Expériences d'apprentissage des langues

L'enseignement du français comme langue partenaire peut intégrer l'apprentissage d'autres langues. Les stratégies d'apprentissage et de communication étant transférables d'une langue à l'autre, l'enseignement des langues étrangères permet de sensibiliser les élèves aux expériences d'apprentissage et d'utilisation des langues. Les compétences acquises au collège sont mises à profit et approfondies pour identifier les similitudes et les différences entre la langue cible, d'autres langues étrangères et l'allemand ou la langue première de l'élève. Ceci favorise la capacité des élèves à classer, généraliser et abstraire les phénomènes linguistiques et culturels. De plus, cela leur permet de s'appuyer sur leurs connaissances antérieures, d'établir des analogies, de mobiliser cette capacité dans de nouveaux contextes et de réfléchir sur la langue.

Communication et coopération

L'enseignement des langues étrangères vise à garantir une communication efficace, même face à des contenus complexes. Outre le développement de compétences linguistiques systématiques fondées sur la grammaire, le vocabulaire et la phonétique, les apprenants acquièrent des compétences pragmatiques. Ainsi, l'enseignement du français comme langue partenaire intègre les indices non verbaux et développe les connaissances et compétences culturelles appropriées. L'objectif principal est de communiquer efficacement grâce à une expression juste et précise.

Références actuelles

L'enseignement du français comme langue partenaire s'appuie sur l'actualité culturelle et sociopolitique, notamment celle du monde francophone. Les situations du quotidien offrent de nombreuses occasions de pratiquer l'expression orale, permettant aux élèves d'apprendre et de mettre en pratique des expressions, des points de grammaire et du vocabulaire spécifiques, en lien avec le contexte et le sujet abordé. Ces actualités offrent un aperçu de diverses sphères culturelles et sociales, renforçant ainsi les compétences communicatives interculturelles des élèves.

Langue d'enseignement, langue d'apprentissage

Dans les cours de français langue partenaire, le français est à la fois la langue d'enseignement et la langue de travail. Il remplit diverses fonctions : il peut être l'objet d'une réflexion linguistique, un moyen d'expression délibéré (langue d'enseignement), ou simplement un vecteur de contenu (langue de travail), comme c'est le cas, par exemple, dans l'enseignement interdisciplinaire et bilingue. Lorsque le français est uniquement la langue de travail, l'accent est davantage mis sur le contenu. Par conséquent, une plus grande tolérance aux erreurs est de mise que lorsqu'il est utilisé comme langue d'enseignement. Dans tous les cas, le contenu doit être transmis clairement et avec précision.

Perspective actionnelle

L'enseignement du français comme langue partenaire requiert une approche dite actionnelle car l'apprentissage d'une langue passe par son utilisation. L'apprentissage par projets et par réalisations concrètes favorise la capacité d'agir efficacement, qui se développe grâce à l'interaction des compétences interculturelles, communicatives et méthodologiques.

Supports d'enseignement

Les supports pédagogiques sont axés sur la situation, l'expérience et l'application. Le contenu est présenté dans des contextes aussi authentiques que possible, à partir de documents authentiques. Il vise à développer les compétences linguistiques. L'enseignement du français langue partenaire utilise divers supports pour offrir un accès direct à des contextes authentiques. Les supports traditionnels sont utilisés pour la recherche et les présentations, tout comme les outils et supports numériques.

1.3. Enjeux méthodologiques

Compétences transversales

Les compétences interdisciplinaires constituent le fondement d'un apprentissage réussi et de l'acquisition de compétences spécifiques à chaque discipline. Elles sont pertinentes pour toutes les matières et essentielles à la maîtrise des exigences et à la résolution de problèmes variés. Le développement des compétences interdisciplinaires est donc la tâche partagée et l'objectif commun de toutes les disciplines et de la vie scolaire dans son ensemble. Les compétences interdisciplinaires peuvent être regroupées en quatre domaines :

- Les compétences personnelles englobent les attitudes et les convictions que l'on a de soi-même. Les élèves doivent développer la confiance en leurs capacités et en l'efficacité de leurs actions. Ils doivent apprendre à évaluer objectivement leurs aptitudes, à réfléchir à leur comportement et à gérer les critiques de manière constructive. De même, ils doivent apprendre à exprimer leurs opinions et à prendre des décisions.
- Les attitudes motivationnelles désignent la capacité et la volonté de s'engager et de s'investir dans des activités. Les élèves doivent apprendre à faire preuve d'initiative, à persévérer et à se concentrer. Ce faisant, ils développent des intérêts et acquièrent la conviction que les objectifs peuvent être atteints grâce à l'effort.
- Le savoir apprendre est essentiel à l'acquisition consciente de connaissances et de compétences, et donc à un apprentissage autonome et orienté vers un objectif. Les élèves doivent apprendre à utiliser efficacement des stratégies d'apprentissage et à exploiter les médias de manière pertinente. Ils doivent développer leur capacité à résoudre différents types de problèmes de façon appropriée.
- Les compétences sociales et civiques sont essentielles pour interagir et collaborer de manière appropriée avec autrui. Elles comprennent la capacité à coopérer efficacement, à adopter un comportement constructif en cas de conflit et à faire preuve de tolérance, d'empathie et de respect envers les autres.

Les compétences transversales énumérées dans le tableau ci-dessous s'appliquent à tous les niveaux scolaires ; contrairement aux compétences disciplinaires des référentiels de compétences, elles ne sont pas différenciées selon le niveau. Les enseignants suivent et accompagnent en permanence le développement des élèves dans les domaines décrits. Ces compétences transversales doivent être prises en compte lors de l'élaboration du programme interne de l'établissement.

Architecture des compétences transversales	
Compétences personnelles (L'élève...)	Compétences métacognitives (L'élève...)
Efficacité personnelle ... a confiance en ses propres capacités et croit en l'efficacité de ses propres actions.	Savoir apprendre ... aborde l'apprentissage de manière structurée et systématique, planifie et organise ses propres processus de travail.
Affirmation de soi ... se forge sa propre opinion, prend ses propres décisions et les représente auprès des autres.	Résolution de problèmes ... connaît et utilise différentes méthodes pour résoudre les problèmes.
Réflexion critique sur soi ... évalue de manière réaliste ses propres capacités et utilise son potentiel.	Éducation aux médias et à l'information ... peut collecter, traiter, évaluer et présenter des informations.
Motivation (L'élève...)	Compétences sociales et civiques (L'élève...)
Engagement ... défend les causes qui lui tiennent à cœur, fait preuve d'engagement et d'initiative.	Coopération ... travaille bien en équipe, assume des tâches et des responsabilités au sein de groupes.

Engagement dans les apprentissages ... est motivé(e) pour apprendre de nouvelles choses et les comprendre, et s'efforce de s'améliorer.	Gestion constructive des conflits ... se comporte de manière appropriée en cas de conflit, comprend le point de vue des autres et y répond.
Persévérance ... travaille avec persévérance et concentration, et ne renonce pas même face aux difficultés.	Appréhension constructive de la diversité ... fait preuve de tolérance et de respect envers les autres et gère les contradictions de manière appropriée.

Compétences disciplinaires

Le français est proposé comme première langue étrangère d'enseignement dans les lycées franco-allemands (DFG) à partir du CM2. Outre les cours de langue, les élèves de ces établissements suivent également des cours de matières en français. Cet enseignement disciplinaire, associé aux cours de langue, renforce considérablement leurs compétences linguistiques. Les désignations B2 et C1/C2 font référence aux niveaux de compétence du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Les compétences de la 2^{nde} sont présentées en détail. Une description aussi complète pour les classes de 1^{ère} et terminale n'est pas fournie ici. Les compétences du niveau C2 sont résumées dans un tableau.

Classe de 2^{nde}

CI – Compétence interculturelle

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de communiquer efficacement dans des situations interculturelles directes et médiatisées. Cela inclut les rencontres personnelles ainsi que la compréhension, l'interprétation et la production de textes en langue étrangère. Les élèves mobilisent leurs connaissances en communication interculturelle et observent les conventions culturelles. Ils sont capables de réfléchir à leurs propres idées et attentes par rapport à celles qui leur sont présentées et d'exprimer leur propre point de vue.

Les élèves sont capables de

- Appliquer leurs connaissances des cultures cibles dans diverses situations : aspects de la culture quotidienne et du monde professionnel, problématiques et enjeux des jeunes adultes, situation politique et sociale actuelle, évolutions historiques et culturelles, y compris littéraires, et sujets d'importance mondiale.
- Appliquer leurs compétences en communication et respecter les conventions linguistiques, entre autres :
 - pour signaler la distance et la proximité, reconnaître, questionner, relativiser et, si nécessaire, réviser leurs perceptions et préjugés,
 - pour changer de perspective, comparer et pondérer différents points de vue,
 - pour reconnaître les valeurs, attitudes et croyances de leurs interlocuteurs dans la langue cible et les classer en tenant compte du contexte culturel étranger,
 - pour saisir, interpréter et évaluer les textes et discours en langue étrangère dans leur dimension culturelle,
 - pour classer les valeurs, attitudes et croyances étrangères et les leurs au regard des conventions internationales (par exemple, les droits humains),
 - pour utiliser leurs connaissances stratégiques afin de reconnaître et de clarifier les malentendus et les situations conflictuelles d'ordre linguistique et culturel,
 - pour s'engager dans des situations de communication interculturelle malgré la conscience de leurs propres ressources communicatives limitées et pour réfléchir aux conséquences de leur propre comportement linguistique et l'évaluer,
 - pour agir de manière réfléchie même dans des situations interculturelles complexes en adaptant les éléments linguistiques et culturels étrangers au contexte,
 - prendre en compte le contexte et l'aborder de manière constructive et critique.

AL Activités langagières

AL1 Médiation

Exigence pour la fin du cycle terminal

Les élèves peuvent – y compris grâce à l'utilisation d'aides et de stratégies – reproduire le contenu essentiel de textes oraux ou écrits authentiques, même sur des sujets moins familiers, dans l'autre langue d'une manière adaptée au public et à la situation dans un but précis, à l'écrit comme à l'oral, et transférer ce contenu dans un autre registre au sein de la langue.

Les élèves sont capables de

- Résumer l'information dans l'autre langue de manière adaptée au public et à la situation.
- Utiliser des compétences interculturelles et des stratégies de communication appropriées pour transmettre le contenu et les intentions pertinents au public dans l'autre langue.
- Répondre aux questions lors de la transmission d'informations, si nécessaire.
- Traduire le contenu de manière appropriée au public et à la situation en utilisant des outils tels que des dictionnaires, des stratégies compensatoires comme la paraphrase et, si nécessaire, la gestuelle et les expressions faciales.
- Ajouter les explications nécessaires à la compréhension.
- Utiliser les langues concernées de manière créative pour gérer la médiation linguistique.
- Reconnaître les caractéristiques spécifiques du registre linguistique (français familier, langage jeune, langage soumis, registre littéraire) et les traduire dans la langue standard et/ou un autre registre.

AL2 Compréhension de l'oral (Réception)

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de comprendre des textes audio et audiovisuels authentiques, à condition que des variétés représentatives de la langue cible soient utilisées. Ils peuvent en extraire les idées principales et les informations spécifiques et les situer dans des contextes thématiques.

Les élèves sont capables de

- Extraire les idées principales ou les informations spécifiques d'un texte audio ou audiovisuel en fonction de l'intention d'écoute ou de visionnage.
- Combiner les informations contenues dans le texte et les connaissances externes.
- Appliquer des stratégies de réception adaptées à l'intention d'écoute ou de visionnage.
- Utiliser des stratégies appropriées pour résoudre les problèmes de compréhension.
- Comprendre les états d'âme et les attitudes des locuteurs.
- Relier les informations entendues et vues et les comprendre dans leur contexte culturel.
- Comprendre des textes audio et audiovisuels, même sur des sujets inconnus.
- Reconnaître et classer les informations implicites et interpréter leur effet.
- Comprendre les attitudes ou les relations implicites entre les locuteurs.
- Comprendre l'essentiel des textes audio et audiovisuels, même si le débit de parole est rapide ou si un langage non standard est utilisé.

AL3 Production orale (Interaction et expression orale en continu)

Interagir à l'oral

Les élèves sont capables de

- Tenir des conversations en langue étrangère adaptées à l'auditoire et à la situation.
- Appliquer judicieusement les conventions conversationnelles verbales et non verbales, par exemple pour entamer une conversation ou une discussion, répondre aux autres interlocuteurs, s'adapter à ses partenaires et conclure une conversation.
- Utiliser consciemment des stratégies de communication appropriées pour gérer les malentendus et les incompréhensions.
- Participer activement aux discussions sur des sujets familiers et exprimer ses propres points de vue.
- Exprimer et justifier ses opinions personnelles dans des contextes formels et informels, en tenant compte des conventions conversationnelles culturelles.
- Prendre position sur des sujets d'actualité lors de conversations ou de discussions.
- Participer activement aux discussions sur des sujets moins familiers, répondre de manière appropriée aux différentes interventions des autres et défendre ses propres points de vue.
- Tenir une conversation en langue étrangère adaptée à l'auditoire et à la situation, en s'exprimant spontanément et avec une grande aisance.
- Prendre position sur des sujets d'actualité et importants et, si nécessaire, formuler différentes positions de manière linguistiquement nuancée lors des discussions.

Expression orale en continu

Les élèves sont capables de

- Fournir des descriptions claires et détaillées, présenter et expliquer leur point de vue, et exposer les avantages et les inconvénients des différentes options.
- Présenter et, si nécessaire, commenter de manière structurée des faits relatifs à un large éventail d'événements quotidiens ainsi qu'à des sujets d'intérêt professionnel et personnel.
- Fournir des justifications ou des explications claires pour les opinions, les projets ou les actions.
- Présenter des textes non littéraires et littéraires, y compris des textes médiatiques, de manière linguistiquement appropriée et cohérente.
- Planifier et réaliser ses propres productions orales, par exemple des conférences, des discours, des extraits de rapports et des commentaires, dans le cadre de tâches complexes, en utilisant des stratégies de présentation appropriées.
- Présenter et commenter de manière structurée des faits relatifs à un large éventail de sujets exigeants d'intérêt professionnel, personnel et culturel.
- Présenter des textes non littéraires et littéraires complexes, y compris des textes médiatiques, de manière linguistiquement appropriée et cohérente, en soulignant les points clés et les détails pertinents.
- Réaliser une présentation de manière claire et structurée, en s'écartant spontanément du texte préparé si nécessaire et en répondant aux questions sur le sujet.

AL4 Lire (Réception)

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de comprendre des textes authentiques, même sur des sujets plus abstraits. Ils peuvent développer une compréhension approfondie des textes en en extrayant les idées principales et les informations spécifiques, en les situant dans des contextes thématiques, en s'appuyant de manière sélective sur les informations textuelles internes et les connaissances externes, et en déduisant également des énoncés implicites importants.

Les élèves sont capables de

- Analyser des textes de différents types et de différentes périodes,
- Reconnaître et évaluer les énoncés explicites et implicites dans les textes et leur effet potentiel,
- Sélectionner des textes et des extraits de textes en fonction d'un objectif de lecture précis,
- Appliquer de manière autonome des stratégies de réception adaptées à l'intention de lecture,
- Comprendre les énoncés principaux et les détails linguistiques et/ou de contenu qui les étayent,
- Comprendre la structure du contenu d'un texte et saisir l'effet des procédés stylistiques,
- Reconnaître l'intention et l'effet des textes dans leurs contextes culturels cibles,
- Établir des liens entre des textes et des extraits de textes à codage multiple, par exemple dans des publicités, des affiches et des prospectus, et reconnaître, analyser et évaluer leurs messages individuels et globaux.
- Analyser de manière autonome des textes de différents types et de différentes périodes, même sur des sujets inconnus,
- Reconnaître la structure du contenu de textes complexes et analyser les caractéristiques de conception en fonction et en effet,
- Analyser l'effet des textes dans leurs contextes culturels cibles.

AL5 Production écrite (Interaction et expression écrite)

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de rédiger des textes sur un large éventail de sujets d'intérêt professionnel et personnel, adaptés au public cible et au type de texte. Ils maîtrisent les techniques et stratégies d'écriture formelle, informelle et créative.

Les élèves sont capables de

- Planifier, mettre en œuvre et analyser de manière autonome le processus d'écriture,
- Composer des textes dans un style formel ou informel, en respectant les conventions essentielles du type de texte,
- Transmettre des informations de façon structurée et cohérente,
- Argumenter en défendant différents points de vue,
- Rédiger des textes à partir de sources littéraires et non littéraires,
- Composer des textes créatifs originaux, éventuellement à partir d'une source,
- Utiliser judicieusement et de manière ciblée différents types de textes dans ses propres productions, en réécrivant des textes sources discontinus pour en faire des textes continus,
- Choisir un type de texte parmi un large éventail, l'intégrer de façon appropriée et adaptée à la situation et au public cible dans ses propres productions, en respectant les conventions du type de texte,
- Prendre en compte les aspects fonctionnels de la conception textuelle, tels que le guidage et la concentration du lecteur,
- Transformer des sources littéraires et non littéraires, par exemple en convertissant un texte historique en un texte moderne ou en adaptant un texte technique à un public différent.

L Moyens linguistiques disponibles au niveau B2

Les élèves sont capables de

- S'exprimer clairement et dans le but de communiquer efficacement, sans donner l'impression de devoir restreindre considérablement leur propos.
- Utiliser un vocabulaire suffisamment riche pour exprimer des descriptions et des points de vue clairs et pour discuter d'un sujet ; ils ne cherchent pas leurs mots de manière ostentatoire et emploient des structures de phrases plus complexes.

L1 Lexique – Niveau B2

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de

- utiliser un vocabulaire général et thématique étendu, ainsi qu'un vocabulaire fonctionnel et interprétatif ;
- utiliser leur vocabulaire pour s'exprimer sur la plupart des sujets généraux et dans les domaines mentionnés dans la section « Compétences interculturelles » ;
- utiliser leur vocabulaire de manière contextualisée et cohérente, en incluant des mots et expressions issus du langage informel ;
- varier leur expression pour éviter les répétitions ; cependant, des lacunes lexicales peuvent encore entraîner des hésitations et des circonlocutions ;
- utiliser des connecteurs appropriés pour assurer la cohérence et la clarté du texte.

L2 Grammaire – Niveau B2

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de

- utiliser un solide répertoire de structures grammaticales de base pour exprimer leurs intentions à l'oral et à l'écrit,
- faire preuve d'une grande maîtrise de la grammaire dans diverses situations, malgré des interférences occasionnelles avec l'allemand,
- éviter les erreurs susceptibles d'entraîner des malentendus.

L3 Phonologie et prosodie – Niveau B2

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de

- Mobiliser un répertoire bien établi de schémas de prononciation et d'intonation typiques, démontrant une prononciation généralement claire et une intonation appropriée,
- Traiter des variétés représentatives de la langue standard en parlant clairement.

L4 Orthographe – Niveau B2

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de

- utiliser leurs connaissances approfondies des règles d'orthographe et de ponctuation et employer leur vocabulaire actif en grande partie conformément aux règles.

CM – Conscience métalinguistique

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de

- Identifier et nommer les caractéristiques fondamentales du système linguistique étranger à l'aide d'exemples, formuler des hypothèses sur les régularités linguistiques et évaluer les variations d'expression.
- Identifier les variations régionales, sociales et culturelles de l'usage de la langue.
- Identifier les problèmes de communication linguistique et évaluer les solutions possibles, notamment le recours à des stratégies de communication.
- Démontrer et analyser les relations importantes entre les phénomènes linguistiques et culturels à l'aide d'exemples.
- Réfléchir aux similitudes et aux différences entre les langues.
- Identifier, décrire et évaluer les stratégies d'influence linguistiques.
- Utiliser ces connaissances linguistiques pour orienter son propre usage de la langue.
- Classer les variations d'usage de la langue à l'aide d'exemples dans un contexte de linguistique comparative.
- Réfléchir aux exigences d'une situation de communication (par exemple, liées au support, au destinataire, à l'intention, au style et au registre) et les prendre en compte dans son usage de la langue.

SA – Savoir apprendre (compétence métacognitive)

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de

- Réfléchir à leurs comportements et processus d'apprentissage des langues et les optimiser ;
- Examiner et développer systématiquement leurs compétences réceptives et productives, par exemple en utilisant des stratégies et des outils appropriés (y compris des ouvrages de référence et une utilisation ciblée d'Internet) ;
- Évaluer leur niveau de compétence linguistique, en documenter les caractéristiques fondamentales par une auto-évaluation et utiliser les résultats pour planifier la suite de leur apprentissage des langues étrangères ;
- Utiliser des situations d'immersion dans la langue étrangère pour leur propre apprentissage (par exemple, des rencontres personnelles, des forums Internet, la radio, la télévision, des films, des représentations théâtrales, des livres, des magazines) ;
- Consolider et développer leurs compétences linguistiques en expérimentant des outils linguistiques et, dans ce contexte, en utilisant les compétences acquises dans d'autres langues.
- Évaluer de manière critique leur propre niveau de compétence linguistique, le documenter de manière appropriée par une auto-évaluation et utiliser les résultats pour planifier la suite de leur apprentissage des langues ;
- Consolider et développer leurs compétences linguistiques par une mise à l'épreuve systématique des ressources linguistiques et des stratégies de communication et d'interculturalité, et, dans ce contexte, utiliser les compétences acquises dans d'autres langues.

Num – Compétence numérique liée à la discipline

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Einzelstandards werden hier nicht formuliert, finden sich jedoch teilweise in den Kompetenzbeschreibungen anderer Bereiche.

Les élèves sont capables de

- Exploiter les ressources numériques pour l'apprentissage des langues,
- Utiliser les outils numériques de manière adaptée au public cible, à la situation et à l'objectif afin de faciliter la communication et l'interaction en langue étrangère,
- Approfondir et consolider leurs connaissances des outils numériques et évaluer de manière critique et réflexive leurs compétences et leurs limites.

TM Analyse de textes et médias

Niveau exigé pour la fin de la classe de 2^{nde}

Les élèves sont capables de

- Comprendre et structurer des textes littéraires et non littéraires complexes sur les plans linguistique et thématique ;
- Analyser et interpréter des textes littéraires et non littéraires de manière ciblée, en utilisant des connaissances linguistiques, thématiques, de genre et, le cas échéant, stylistiques et rhétoriques, et étayer les conclusions par des preuves textuelles ;
- Reconnaître et interpréter l'effet de procédés stylistiques spécifiques dans les textes médiatiques ;
- S'approprier les perspectives et les schémas d'action des acteurs, des personnages et des figures, et, si nécessaire, changer de perspective ;
- Développer et présenter de manière convaincante sa propre perspective dans l'interprétation ;
- Explorer, interpréter et, si nécessaire, approfondir les textes sources en rédigeant ses propres textes, y compris des textes créatifs ;
- Réfléchir de manière critique à sa compréhension initiale, la relativiser et, si nécessaire, la réviser ;
- Utiliser de manière autonome des outils pour une compréhension et une production approfondies des textes sur les plans linguistique, thématique et textuel ;
- Reconnaître, interpréter et évaluer les effets stylistiques. Dispositifs, Les effets qu'ils produisent ; Réfléchir aux processus d'interprétation et de production et les expliquer ;
- Interpréter les textes en tenant compte des connaissances préalables dans leur contexte historique et social.

Classes de 1^{ère} et terminale

Activité langagière	Description	Niveau ciblé (CECR)
	L'élève...	
Compréhension de l'oral	lit et interprète des textes littéraires et non littéraires complexes comportant diverses références culturelles ; peut en déduire des informations implicites.	C1-C2
Compréhension de l'écrit	lit et interprète des textes littéraires et non littéraires complexes comportant diverses références culturelles ; peut en déduire des informations implicites.	C1-C2
Interaction orale	anime des discussions nuancées sur des sujets abstraits, s'exprime spontanément et avec aisance, et répond de manière adaptée à ses différents interlocuteurs.	C1
Expression orale en continu	fournit des présentations et des énoncés structurés et linguistiquement différenciés sur des sujets complexes ; peut répondre spontanément aux questions.	C1
Expression écrite	rédige des textes argumentatifs, interprétatifs et créatifs sur des sujets littéraires et socialement pertinents ; utilise un langage cohérent et stylistiquement différencié.	C1-C2
Interaction écrite	Interagir avec un dialogueur IA, intervenir de manière nuancée dans un forum Internet, etc.	C1-C2
Médiation	transmet un contenu complexe, tant au sein d'une même langue qu'entre différentes langues, d'une manière adaptée au public cible et au contexte ; elle reconnaît et communique les différences culturelles.	C1
Moyens linguistiques	possède un répertoire très vaste et nuancé de vocabulaire, de grammaire et d'expressions, incluant des structures complexes et idiomatiques.	C1-C2
Analyse de textes et médias	analyse et interprète les textes et les médias de manière critique et réflexive ; évalue les éléments de conception linguistique et les contextes culturels.	C1
Compétences numériques liées à la discipline	utilise les outils numériques de manière indépendante et critique pour la recherche, la présentation, la production de textes et la communication interculturelle.	C1

1.4. Evaluation

L'évaluation des performances repose sur les compétences acquises et englobe le travail productif, réceptif et réflexif.

Travaux en classe :

- Participation orale
- Présentations et cours magistraux
- Travaux écrits en classe

Travaux écrits :

- Examens comprenant des exercices d'analyse, d'argumentation et de création littéraire
- Travaux universitaires tels que des dissertations ou des mémoires
- Réflexions critiques sur des phénomènes littéraires et médiatiques
- Deux examens écrits par semestre (d'une durée minimale de 90 minutes chacun)

Exemples de travaux multimédias et de projets :

- Portfolio présentant la progression des apprentissages des élèves
- Productions numériques telles que des blogs, des podcasts ou des essais vidéo
- Projets interdisciplinaires et transversaux
- Révision et évaluation de textes à l'aide de logiciels de traitement de texte basés sur l'intelligence artificielle

Formats d'évaluation

Les formats d'évaluation reposent sur les trois domaines cognitifs, qui sont reflétés dans la description de chaque tâche d'évaluation des performances. Cette description, basée sur la liste des opérateurs, doit couvrir les trois domaines cognitifs (cf. partie 3).

2. Progression

L'objectif de l'enseignement des langues au lycée est de permettre aux élèves de participer à des échanges en langue étrangère et d'agir et de juger de manière réfléchie et autonome (sur le plan linguistique). Les programmes de base définissent des connaissances d'orientation essentielles et pertinentes, en lien avec la vie et les expériences des jeunes adultes, s'appuyant sur leurs connaissances antérieures et leur permettant d'utiliser la langue étrangère dans diverses situations de communication. Une attention particulière est portée à la compréhension des cultures de référence et de leurs contextes historiques, politiques, sociaux et culturels afin de favoriser l'acquisition de compétences interculturelles. Par ailleurs, le choix des thèmes vise à accompagner les élèves dans le développement de leur personnalité et leur aptitude à assumer des responsabilités sociales. La mise à disposition d'une variété de textes et de médias, ainsi que d'œuvres littéraires et cinématographiques issues des cultures de référence, joue également un rôle important à cet égard.

Une attention particulière est portée à la compréhension des cultures de référence et de leurs contextes historiques, politiques, sociaux et culturels afin de favoriser l'acquisition de compétences interculturelles. En cours de français langue étrangère, au moins une œuvre complète en français est lue et un long métrage est analysé en détail en classe de seconde. L'œuvre doit appartenir à la seconde moitié du XX^e siècle ou au XXI^e siècle.

En classes de première et de terminale, au moins trois œuvres complètes en français sont lues et un long métrage français est analysé (voir également le chapitre 2.3 « Contenu et compétences » pour les classes de première et de terminale). Ces trois œuvres obligatoires sont présentées en alternance sur un cycle de trois ans, une œuvre étant remplacée chaque année. L'une d'elles doit provenir d'un pays francophone. Un effort est fait pour assurer une sélection équilibrée d'auteurs et d'autrices. Le choix des textes tient compte des ouvrages de référence obligatoires pour l'épreuve écrite du baccalauréat, des choix didactiques et pédagogiques des enseignants, des exigences spécifiques de la Société franco-allemande (DFG) et des intérêts et besoins des élèves.

Architecture du programme

Le programme de base identifie quatre axes thématiques, chacun comportant deux thèmes :

2.1. Axes thématiques

Axe 1 : Cultures de référence

La France et l'Allemagne dans le contexte européen

La France d'aujourd'hui est un pays démographiquement, ethniquement et culturellement diversifié, riche d'une histoire longue et mouvementée. L'étude de ce sujet permet aux élèves de mieux comprendre la société, la politique et la culture de ce voisin et partenaire important de l'Allemagne, et de réfléchir aux relations entre les deux nations. Ils examinent d'abord des aspects tels que l'identité fondamentale de la République française, son centralisme, le rôle de Paris comme métropole et son système éducatif. Les élèves acquièrent ainsi des connaissances de base sur l'histoire et le système politique français, ce qui leur permet de participer aux débats politiques, sociaux et culturels actuels.

La France partage une longue histoire avec l'Allemagne, marquée par des conflits militaires récurrents et des efforts de réconciliation qui ont contribué à la fondation de l'Union européenne. Ce partenariat a été consolidé par le traité de l'Élysée, qui a marqué le début de l'amitié franco-allemande. Aujourd'hui, les deux pays occupent des places importantes au sein de l'UE. Cette relation est souvent considérée comme le moteur de l'intégration européenne, mais elle est aussi marquée par des tensions. C'est pourquoi l'évolution des relations franco-allemandes de la Seconde Guerre mondiale à nos jours sera au cœur de cette analyse.

Francophonie

Le monde francophone comprend plus de 50 pays. Toutes les sociétés francophones ont en commun le fait que le colonialisme a profondément marqué leur vie politique, sociale et économique. La confrontation avec ce passé colonial a donné naissance à une riche littérature qui ouvre de nouvelles perspectives sur l'histoire coloniale, les migrations et les identités culturelles hybrides. Afin de contextualiser, comprendre et évaluer les discours politiques, sociaux et culturels actuels, les élèves acquièrent des connaissances fondamentales sur l'évolution historique et le système politique. Ce sujet se prête particulièrement bien à un apprentissage interculturel.

Des connaissances de base doivent être acquises concernant les sujets en gras ; les aspects énumérés ci-dessous ne sont que des exemples.

Axe 2 : Vie et expériences des adolescents

Évolution des modes de vie

Pour mieux comprendre les processus sociaux actuels dans le monde francophone, il est fondamental d'examiner les questions de construction identitaire chez l'individu. La quête identitaire et les possibilités d'épanouissement personnel chez les jeunes sont au cœur de ces études, tout comme leurs relations interpersonnelles et leur engagement social, politique et environnemental. Ainsi, les élèves sont en mesure de comprendre les mutations sociales au sein de la société francophone.

La révolution française et ses conséquences

Ce thème porte sur les valeurs fondamentales de la Révolution française (Liberté, Égalité, Fraternité), l'un des événements les plus marquants de l'histoire européenne. La Révolution française a servi de modèle à de nombreux mouvements de libération à travers le monde et a conduit à l'intégration de ces valeurs dans toutes les constitutions démocratiques (par exemple, la dignité humaine, la justice, la solidarité et la tolérance). En abordant ce thème, les élèves prendront conscience de ces valeurs et comprendront que la quête de leur identité et la réalisation de leurs aspirations sont indissociables des défis personnels et sociétaux.

Des connaissances de base doivent être acquises concernant les sujets en gras ; les aspects énumérés ci-dessous ne sont que des exemples.

Axe 3 : Vie quotidienne et vie professionnelle

L'individu dans la société

Ce module porte sur les questions personnelles auxquelles les élèves sont confrontés, les amenant ainsi à examiner leur propre rôle au sein de la société. La compréhension que l'individu a de lui-même

dans la société est toujours étroitement liée aux objectifs de vie et aux valeurs des jeunes adultes dans une société multiculturelle en constante évolution. Le processus de construction identitaire à l'adolescence comprend, entre autres, des questions relatives à l'orientation sexuelle, au rôle de la famille et de la religion, ainsi qu'aux enjeux migratoires, à la perception et à la reconnaissance des migrants et à l'adhésion aux valeurs démocratiques inscrites dans la constitution. L'objectif est de permettre aux élèves de contextualiser les discours politiques, sociaux et culturels actuels et de développer leurs compétences linguistiques en langue étrangère.

Le monde du travail

La mondialisation, les nouveaux modèles de travail et les évolutions technologiques telles que l'automatisation et la numérisation transforment le monde du travail au XXI^e siècle, influençant les études et les choix de carrière. Les élèves sont amenés à réfléchir à ces changements et à leurs conséquences individuelles et sociétales lorsqu'ils explorent ce sujet. Les cours devraient s'attacher à établir des liens avec les régions linguistiques et culturelles francophones, en soulignant les spécificités du système éducatif français et en favorisant ainsi le développement des compétences interculturelles.

Des connaissances de base doivent être acquises concernant les sujets en gras ; les aspects énumérés ci-dessous ne sont que des exemples.

Axe 4 : Enjeux globaux

Les médias et la communication au 21^{ème} siècle

Ces dernières années, le numérique a imprégné tous les aspects de la vie : internet et les médias audiovisuels offrent une multitude d'informations, de connaissances et de divertissements. En abordant ce sujet, les élèves ont l'occasion de réfléchir au rôle des médias dans leur propre vie, ainsi que dans divers contextes sociaux, politiques et économiques, et d'explorer les causes et les conséquences de l'évolution des médias. Ils développent ainsi une attitude à la fois ouverte et critique envers les médias numériques et leurs propres habitudes de consommation numérique. Ce faisant, ils acquièrent non seulement des compétences discursives, mais aussi une véritable culture médiatique.

Les défis de la mondialisation

Peu de sujets suscitent autant de controverses que la mondialisation dans ses dimensions sociales, écologiques, culturelles et économiques. En s'intéressant à des enjeux mondiaux, les élèves acquièrent des connaissances fondamentales et, surtout, des compétences en communication en langue étrangère qui leur permettent de participer aux débats sociaux et culturels.

Le changement climatique et l'économie durable sont deux des enjeux mondiaux du XXI^e siècle qui représentent également des défis majeurs pour les pays francophones. Au début du XXI^e siècle, les conséquences du changement climatique sont devenues manifestes, notamment dues à la surexploitation des ressources naturelles. En examinant des problèmes écologiques spécifiques au monde francophone, les élèves prennent davantage conscience des enjeux environnementaux actuels et développent une compréhension de l'économie durable. De plus, ils analysent les caractéristiques culturelles

françaises qui jouent un rôle important dans le monde francophone, malgré la tendance mondiale à l'uniformisation.

Des connaissances de base doivent être acquises concernant les sujets en gras ; les aspects énumérés ci-dessous ne sont que des exemples.

Ces thèmes doivent être abordés en classes de 2^{nde}, première et terminale, avec la possibilité d'établir des priorités.

Le choix des thèmes peut être limité par les exigences des épreuves écrites du baccalauréat. Les thèmes qui y sont spécifiés sont obligatoires.

Chaque thème comprend un contenu obligatoire nécessitant l'acquisition de connaissances de base. Ce contenu est mis en évidence en gras.

2.2. Progression et compétences pour la classe de 2^{nde}

En seconde, les élèves lisent ou visionnent :

- Une œuvre littéraire complète (roman, pièce de théâtre) ou au moins une nouvelle longue.
- Des textes littéraires plus courts (p. ex., textes en prose, poèmes).
- Un film (éventuellement des extraits).
- Divers textes informatifs.

Cultures de référence : La France et l'Allemagne dans le contexte européen

Compétences : CI, AL1-5, L1-4, CM, SA, TM

Il s'agit d'étudier les valeurs culturelles en comparaison, ainsi que la Seconde Guerre mondiale et la période d'après-guerre dans la littérature française.

France

- Réalité politique et sociale (aperçu historique, système politique, laïcité, centralisme, système éducatif)
- Richesse culturelle (littérature, cinéma, musique, etc.)
- Actualités (évolutions politiques et culturelles, problèmes sociaux en France : menace terroriste, formes de contestation sociale, situation en banlieue, etc.)

Identités nationales et culturelles comparées

- Similitudes et différences entre la France et l'Allemagne dans le contexte européen (valeurs, normes, coutumes, mentalités, modes de vie)
- Stéréotypes en France et en Allemagne (ex. : images, perceptions divergentes)

Relations franco-allemandes depuis 1945

- La réconciliation des deux pays
- Renforcement des relations politiques et économiques, grandes étapes historiques (ex. : Communauté européenne du charbon et de l'acier [CECA], Traité de l'Élysée de 1963)
- Amitié franco-allemande (ex. : rencontres de jeunes, échanges, jumelage de villes)

Coopération franco-allemande en Europe

- Le partenariat franco-allemand et les limites de la coopération (ex. : les différents rapprochements politiques franco-allemands, les relations actuelles entre les deux pays, les points d'accord et les défis de la coopération)
- Projets communs (ex. : dans les domaines culturel, économique et universitaire)

Expériences de vie et exploration du monde : évolution des modes de vie

Compétences : CI, AL1-5, L1-4, CM, SA, TM

Les sujets abordés incluent les relations interpersonnelles et les questions existentielles de l'humanité (existentialisme).

Quête identitaire

- Identité (ex. : différents aspects de l'identité, réalisation de soi, orientation dans un monde en mutation)
- Recherche du bonheur personnel (ex. : définitions possibles du concept de bonheur, comparaison des conceptions française et allemande du bonheur)
- Situation des jeunes (ex. : conditions de vie, aspirations et rêves, identité générationnelle)

Relations interpersonnelles

- Relations avec autrui (ex. : amitiés, relations amoureuses, rôle des amis et de la famille, relations intergénérationnelles)
- Égalité des genres (ex. : passage des rôles traditionnels de genre à une nouvelle définition du genre, diversité)
- Formes de vie en communauté (ex. : objectifs de vie, évolution des structures familiales traditionnelles et nouvelles conceptions du vivre-ensemble)
- Engagement (social, politique, environnemental)
- Raisons de l'engagement (ex. : motivation, opportunités d'engagement)
- Domaines d'engagement social, politique et/ou environnemental (ex. : associations, partis politiques, syndicats, mouvements de protestation)

- Témoignages de personnes engagées dans le domaine de l'activisme (par exemple, l'activisme de personnalités célèbres, l'activisme de jeunes bénévoles, l'année de bénévolat social)

Quotidien et monde du travail : L'individu dans la société

Compétences : CI, AL1-5, L1-4, CM, SA, TM

Il s'agit d'étudier les aspirations des jeunes en France (aux XXe et XXIe siècles), ainsi que les conflits controversés et les tournants de la société démocratique.

Aspirations des jeunes en France (XXe et XXIe siècles)

- Situation des jeunes en France (aspirations, idées, rêves)
- Identité des jeunes (définition de soi, appartenance à un groupe, une famille, une religion, une génération)
- Évolution des valeurs (relations de genre, diversité, famille, égalité des chances)

Société multiculturelle (migration, immigration, reconnaissance)

- Migration et immigration (causes, immigration légale/illégale, situation actuelle en France)
- Identités hybrides (compétences linguistiques, éducation, insertion professionnelle, appartenance à des traditions, lutte contre le racisme)
- Diversité culturelle (littérature, musique, gastronomie, sport, religion)

Valeurs sociétales (démocratie, liberté, solidarité)

- Principes de la République : idéal et réalité (souveraineté du peuple, droit de vote, égalité devant la loi) Droit
- Valeurs et normes sociales (ex. : droit de grève, syndicats, liberté de réunion, politique sociale et familiale)
- Libertés individuelles (ex.: liberté de conscience, liberté d'expression)

2.3. Progression et compétences pour les classes de 1^{ère} et terminale

Au cours des quatre semestres, les élèves liront :

- au moins trois œuvres intégrales, dont un roman et une pièce de théâtre ;
- une œuvre intégrale de la seconde moitié du XXe siècle ou du XXIe siècle ; cette œuvre sera principalement liée au thème du semestre ;
- au moins deux films (éventuellement des extraits) ;
- une sélection de textes lyriques ;
- une sélection de textes documentaires.

En première et terminale, l'accent est mis sur les informations tirées de textes documentaires et d'extraits d'œuvres littéraires en lien avec différents aspects du thème. Ces supports sont complétés

par des textes non continus (images, schémas, bandes dessinées, etc.) et des documents audiovisuels. Les élèves étudieront également des œuvres littéraires complètes pertinentes (romans, pièces de théâtre) ou des récits plus longs, des textes littéraires plus courts (prose, poèmes, etc.) et visionneront des films (éventuellement des extraits).

Premier semestre : Les cultures de référence

Compétences : CI, AL1-5, L1-4, CM, SA, TM

Le cours porte sur le monde francophone, avec un accent particulier sur un pays francophone choisi (par exemple, la politique, les traditions et la modernité du pays, le rôle des femmes, le multilinguisme et le système scolaire).

La Francophonie

Le monde francophone

- Situation géographique des pays francophones

L'héritage colonial (aspects politiques, économiques et socioculturels)

- Les peuples autochtones et leurs cultures
- Histoire de la colonisation et de la décolonisation (aspects politiques, économiques et socioculturels)

La coopération au sein du monde francophone dans une perspective globale

- Définition du terme Francophonie (Francophonie vs Francophonie institutionnelle (ex. : OIF), DROM (ex. : départements et régions) ou COM (collectivités d'outre-mer))
- Situation politique, économique et sociale (ex. : aperçu : un pays francophone à l'aube du XXI^e siècle)

La coopération entre les pays francophones dans une perspective globale

- La coopération entre les pays francophones dans divers domaines (ex. : TV5 Monde) et selon différentes perspectives (ex. : immigration, coopération internationale, protection de l'environnement)

Deuxième semestre : Vie et expériences des adolescents

Compétences : CI, AL1-5, L1-4, CM, SA, TM

La Révolution française et ses conséquences

Vivre les valeurs démocratiques au quotidien

- Comprendre les valeurs républicaines comme acquis de la Révolution française (par exemple, les concepts de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité)
- Comprendre les valeurs humanitaires

Réaliser ses rêves au quotidien

- Rêves et espoirs des jeunes
- Réaliser des projets

Gérer les tentations et les défis du quotidien

- Surmonter les difficultés personnelles (par exemple, à l'école, à l'université et dans le milieu professionnel), développer des stratégies d'adaptation
- Faire face aux défis (par exemple, la toxicomanie, la dépendance aux médias, le harcèlement, les troubles alimentaires, la criminalité, la violence)
- Relever les défis sociétaux (par exemple, dans les domaines de l'écologie, des technologies et du numérique)

Troisième semestre : Vie quotidienne et vie professionnelle

Compétences : CI, AL1-5, L1-4, CM, SA, TM

Le monde du travail

Choisir des études et une carrière

- Orientation professionnelle (études universitaires, choix de carrière, reconversion)
- Le système éducatif français (grandes universités)

Débuter sa carrière

- Processus de candidature (candidature, première expérience professionnelle)
- Conditions de travail, parcours professionnels

Défis professionnels

- Conditions de travail en France (durée hebdomadaire du travail, salaire, égalité femmes-hommes, âge de la retraite, équilibre vie professionnelle-vie privée)
- Évolutions du marché du travail français (inégalités, CDD/CDI, SMIC, chômage des jeunes)

Quatrième semestre : Enjeux globaux

Compétences : CI, AL1-5, L1-4, CM, SA, TM

Les médias – La communication au 21^{ème} siècle

Rôle des médias dans les pays francophones (télévision, internet, presse, etc.)

- Le paysage médiatique actuel en France (médias traditionnels – nouveaux médias) dans un contexte international

Responsabilité des médias

- Importance des médias dans la société (information, divertissement, contrôle, etc.)

- Objectivité (manipulation, fausses informations, bulles de filtres, chambres d'écho, etc.)
- Liberté des médias et liberté d'expression (liberté d'expression à l'ère numérique, limites de la liberté d'expression, respect de la personne)

Enjeux et perspectives de la numérisation

- Influence de la numérisation sur les jeunes (réseaux sociaux, jeux vidéo, sites de rencontre, évasion dans le monde virtuel, etc.)
- Éducation aux médias (canaux de communication, cyberharcèlement, analyse critique des médias, etc.)
- Évolution du monde du travail (automatisation, travail mobile, etc.)

Les défis de la mondialisation

Protection de l'environnement dans les pays francophones :

- Problèmes écologiques (ex. : changement climatique, initiatives, mouvements de protestation) dans un contexte international
- Analyse d'un problème écologique actuel (ex. : conflits entre différents acteurs)

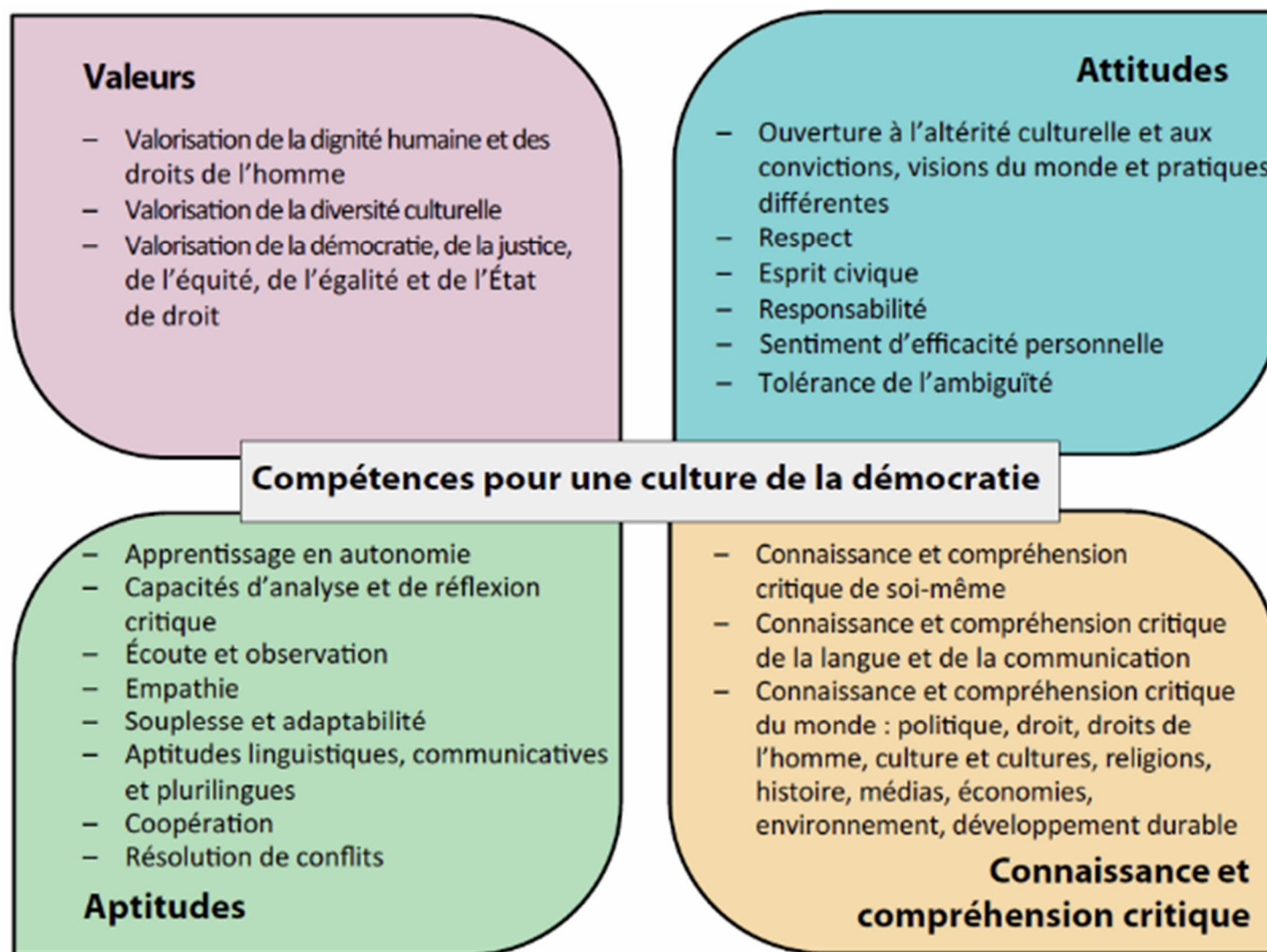
Développement durable et économie en France :

- Le concept de développement durable (ex. : nouvelles formes de consommation et de mobilité, illustrées par des exemples concrets)
- Le concept de durabilité dans l'économie française (ex. : responsabilité environnementale et limites)

Caractéristiques culturelles françaises dans le contexte de la mondialisation :

- Uniformité et diversité culturelle (ex. : cuisine, art, langue, religion)
- Société civile mondiale (ex. : organisations transnationales)

2.4. Vision synoptique des compétences de culture démocratique



Source : Cadre de référence européen des compétences de culture démocratique, Conseil de l'Europe, 2018

3. Listes des verbes consignes

Les opérateurs (verbes consignes) utilisés dans les consignes des sujets des épreuves écrites communes du baccalauréat franco-allemand (BFA) sont définis dans le tableau ci-dessous. Les formulations correspondantes dans les épreuves des classes de première et de terminale constituent une partie importante de la préparation des élèves au BFA. Outre les définitions, le tableau indique également les affectations aux domaines d'exigence I, II et III (voir le document de cadrage pour l'organisation et le déroulement des épreuves écrites et orales relatif à la formulation, le format d'épreuve et à l'évaluation). Toutefois, l'affectation spécifique peut dépendre du contexte de l'épreuve, et une séparation nette des domaines d'exigence n'est pas toujours possible. L'utilisation d'un opérateur non mentionné ci-dessous est autorisée si, compte tenu de sa signification usuelle et de la formulation de l'épreuve, on peut supposer que l'épreuve en question peut être réalisée conformément aux consignes.

Outre les définitions, le tableau indique également les affectations aux domaines d'exigence I, II et III (voir les directives relatives à la formulation et à l'évaluation des épreuves de l'Abitur). La description suivante des niveaux de compétence correspond aux normes KMK pour l'apprentissage continu des langues étrangères en 2012 :

- Domaine d'exigence I : capacité à restituer des faits et des connaissances dans le contexte appris, à en assurer la compréhension, et à appliquer et décrire les techniques et procédures de travail mises en pratique.
- Domaine d'exigence II : capacité à sélectionner, organiser, traiter, expliquer et présenter de manière autonome des faits connus, selon des perspectives données et dans un contexte maîtrisé par la pratique, ainsi qu'à transférer et appliquer de manière autonome les connaissances acquises à de nouveaux contextes et situations comparables.
- Domaine d'exigence III : capacité à traiter des problèmes complexes en vue d'élaborer des solutions, des interprétations, des conclusions, des généralisations, des justifications et des évaluations de manière autonome.

Verbes consignes	Description	Domaine d'exigence
(s')exprimer	Donner son avis sur un sujet, exprimer ses pensées, même de façon incomplète ou désordonnée	I, II
agir	Participer activement et de manière linguistiquement appropriée à une situation	I, II, III
analyser	Identifier et expliquer les aspects de contenu et/ou de langue d'un texte (structures, motifs, intention, etc.)	II
adapter	Confronter une hypothèse à la réalité et la modifier en conséquence	I, II

Verbes consignes	Description	Domaine d'exigence
utiliser / appliquer / observer	Mobiliser des connaissances linguistiques et de contenu ainsi que des méthodes et stratégies d'apprentissage dans d'autres contextes ; respecter consciemment les règles et conventions	II, III
négozier (un compromis) / se mettre d'accord	Trouver un consensus ou un accord avec autrui	II, III
prononcer / écrire / réciter (correctement)	Prononcer correctement, respecter l'intonation et l'orthographe des mots et des phrases	I
échanger	Se poser mutuellement des questions et échanger des informations, opinions, positions	I, II, III
mener une conversation / discussion	Conduire une conversation ou une discussion en tenant compte du savoir socioculturel et en utilisant des moyens linguistiques et des stratégies adaptés à l'interlocuteur	I, II, III
justifier	Appuyer ou réfuter une opinion ou un jugement à l'aide d'arguments	II, III
citer / appuyer	Confirmer une hypothèse d'interprétation par référence à des passages précis du texte	I
nommer / énumérer	Désigner, citer ou lister précisément des faits	I
rapporter	Relater un événement ou une situation à quelqu'un	I
décrire	Présenter de manière objective et précise des objets, personnes ou actions	I, II
évaluer	Examiner les avantages et inconvénients d'une situation, d'une opinion ou d'une mesure pour en tirer un jugement motivé	III
mettre en relation	Relier un fait, une citation ou un argument à un autre selon certains critères ou dans un nouveau contexte	III
faire référence à	Reprendre un thème ou une remarque déjà abordé(e)	I, II, III
exposer / présenter	Développer de façon détaillée et structurée des faits ou positions	I, II

Verbes consignes	Description	Domaine d'exigence
reconnaître / identifier	Repérer dans un texte des éléments linguistiques ou de contenu (structures, intentions de communication, etc.)	I
expliquer / éclaircir	Présenter un fait de manière à en faire apparaître les relations de cause et d'effet, en s'appuyant éventuellement sur des exemples	II
discuter / débattre	Examiner un problème donné en pesant les arguments et en formulant un jugement motivé	III
déduire / inférer	Déterminer un élément linguistique ou de contenu à partir du contexte ou de connaissances extérieures au texte	II, III
raconter / relater	Relater une expérience vécue, entendue, lue ou inventée selon une structure narrative	I, II, III
formuler	Exprimer un contenu avec ses propres mots en respectant les règles linguistiques	I
dégager / extraire	Identifier et présenter de manière concise les éléments essentiels (structures, idées directrices, stratégies, etc.) d'un texte	II, III
extraire des informations	Identifier des informations explicites ou implicites dans un texte	I, II, III
interpréter	Donner un sens à un texte en tenant compte de son contenu, de sa structure, de ses moyens linguistiques et de son contexte (historique, social, etc.)	II, III
commenter	Examiner de façon critique un fait ou une question, ou faire des remarques à son sujet	III
combler	Compléter de manière appropriée un texte de fiction (ajout d'une scène, d'un passage manquant, etc.)	III
consulter	Rechercher et exploiter des informations (lexicales, grammaticales, phonétiques) dans des ouvrages de référence adaptés	I
adopter une perspective / un rôle	Se mettre à la place d'un personnage ou d'une personne et agir verbalement en conséquence	III
présenter / exposer oralement	Présenter des faits, les analyser et/ou les commenter devant un public, en utilisant	I, II, III

Verbes consignes	Description	Domaine d'exigence
	des supports adaptés	
réagir	Répondre de manière appropriée, verbalement ou non, aux propos d'un interlocuteur	I, II, III
réfléchir	Penser de façon critique à une situation, un événement ou un fait	II, III
incarner un rôle	Travailler et interpréter un rôle sur le plan linguistique et du contenu (mise en scène à partir d'un texte ou d'une création d'élèves)	III
prendre position / défendre un point de vue	Exposer et défendre son opinion à l'aide d'arguments pertinents	III
structurer	Organiser selon des critères donnés ou personnels	II
réviser	Vérifier un texte selon des critères connus et l'améliorer si nécessaire (exactitude, style, etc.)	II
vérifier	Déterminer si une affirmation ou un résultat est complet, satisfaisant ou correct	II, III
transférer	Résumer et transmettre le contenu d'un texte de manière adaptée à la situation et à l'interlocuteur (médiation)	I, II
transformer un texte	Réécrire un texte selon une autre forme ou dans un autre genre (ex : changer la fin, transformer en dialogue, etc.)	II, III
rédiger un texte	Écrire un texte en respectant les caractéristiques du genre (monologue intérieur, journal, lettre, etc.)	I, II, III
comparer	Identifier les similitudes et différences entre faits, points de vue ou personnes, et en tirer des conclusions	II, III
verbaliser	Transformer en texte continu des documents discontinus, images ou séquences, avec des formulations précises et adaptées	III
comprendre (globalement, en détail, sélectivement)	Extraire du texte les informations nécessaires selon l'objectif de lecture ou d'écoute	I

Verbes consignes	Description	Domaine d'exigence
restituer	Reformuler le contenu d'un texte ou relater une expérience avec ses propres mots	I
classer / distinguer	Attribuer des éléments (sons, notions, etc.) à des catégories données	I
résumer	Reformuler un texte ou certains aspects de manière structurée, objective et concise	II